

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 18 OCTOBRE 2016

SOMMAIRE

RELEVÉ DES DÉCISIONS

Administration générale

1. Rapport annuel d'activités Vernéa 2015
2. Rapport annuel 2015 du VALTOM
3. Marchés publics (Délégation du Président)
4. Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : Impacts pour le VALTOM
5. Adhésion au service retraites du centre de gestion
6. Mise en place du Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)
7. Création d'un poste « assistant(e) animateur(trice) » dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG)

Prévention & communication

8. Etablissements Témoins : Conventions VALTOM avec le Laboratoire Vétérinaire et Biologique (LVB) et le Collectif Régional d'Education à l'environnement Auvergne (CREEA)
9. Marché de composteurs individuels de jardin et d'aérateurs de compost 2017
10. Plan de financement du projet OrganiCité®
11. Convention Parc naturel régional du Livradois Forez, collectivités adhérentes et VALTOM

Finances

12. Renégociation de deux emprunts transférés
13. Budget 2016 : décision modificative n°2

Traitement-transport

14. Convention d'exploitation pour le centre de transfert de déchets ménagers et assimilés de RIOM
15. Protocole transactionnel EGC GALOPIN

RELEVÉ DE DÉCISIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 18 OCTOBRE 2016

Le **18 octobre 2016**, le comité syndical du VALTOM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 16h00, au VALTOM, sous la présidence de Monsieur Laurent BATTUT, Président.

Date de la convocation : 4 octobre 2016

Secrétaire de séance : Béatrice ADAMY

Nombre de Membres :

En exercice : 40

Présents : 23

Pouvoirs : 02

Votants : 25

Présents : Mesdames ADAMY Béatrice, BONNET Monique, PRIEUX Nicole.

Messieurs ADENOT Dominique, ALEDO Marcel, ARNAL Olivier, BATTUT Laurent, BELLAIGUE Gilles, BISSIRIEX Thierry, BŒUF Jean, BONNET Nicolas, BOULEAU Bernard, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSARD Frédéric, DAURAT Jean-Claude, DOLAT Gilles, DOMAS Philippe, FARGEIX Alain, MAILLARD Guy, MASSEBOEUF Claude, MOLINIER Jean-Claude, POUGET Jacques, ROUX Bernard.

Pouvoirs : Messieurs GONIN Michel (à M. MASSEBOEUF Claude), LALUQUE Gilles (à M. BATTUT Laurent).

Excusés : Mesdames DEGUI Marie-Christine, MOULIN Chantal.

Messieurs BOHELAY Philippe, DI GIAMBATTISTA Nicolas, GAUVIN Jean-Noël, GODARD Jérôme, LAFFONT Alain, LEPEE Grégory, MAERTEN Christian, NEUVY Flavien, PRONONCE Hervé, RENAUD Michel, ROUX Thierry, VEISSIERE Bernard, VIGNAUD Bernard.

Au cours de cette réunion, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

Administration générale

1. *Rapport annuel d'activités Vernéa 2015*

Le comité syndical prend acte du rapport annuel d'activités Vernéa 2015.

2. *Rapport annuel 2015 du VALTOM*

Le comité syndical prend acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers du VALTOM relatif à l'année 2015.

3. *Marchés publics (Délégation du Président)*

Le comité syndical prend acte de la présentation de la liste des marchés publics passés en procédure adaptée par le VALTOM pour la période du 1^{er} juin 2016 au 30 septembre 2016.

4. *Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) : Impacts pour le VALTOM*

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de prendre acte des changements à venir, et d'autoriser le VALTOM à émettre les titres et les mandats à destination de toute nouvelle entité venant en substitution des ex-collectivités adhérentes au VALTOM.

5. *Adhésion au service retraites du centre de gestion*

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'adhérer au service retraites du CDG 63 et d'autoriser le Président à signer la convention.

6. Mise en place du Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'instaurer l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) dans les conditions indiquées ci-dessus et ce, à compter du 1^{er} novembre 2016.

Les primes et indemnités seront revalorisées automatiquement dans les limites fixées par les textes de référence.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget du VALTOM.

7. Création d'un poste « assistant(e) animateur(trice) » dans le cadre du programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage (TZDZG)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de créer un poste d'assistant(e) ZDZG à compter du 01/11/2016 et pour une durée de 3 ans, et d'autoriser le Président à effectuer toutes les demandes d'aides financières susceptibles d'être obtenues.

Prévention & communication

8. Etablissements Témoins : Conventions VALTOM avec le Laboratoire Vétérinaire et Biologique (LVB) et le Collectif Régional d'Education à l'environnement Auvergne (CREEA)

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver les 2 projets de convention établis l'une avec le CREEA et l'autre avec le LVB du Département, d'autoriser le Président du VALTOM à signer lesdites conventions, et à effectuer toutes les demandes d'aides financières susceptibles d'être obtenues (Leader, ADEME, Région...).

9. Marché de composteurs individuels de jardin et d'aérateurs de compost 2017

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le choix de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et d'autoriser le Président à signer les marchés :

- pour le lot 1, avec la société QUADRIA pour les composteurs en plastique au prix de :
 - 29,61 € HT pour les 320 litres (2016 : 34,74 € HT),
 - 48,22 € HT pour les 620 litres (2016 : 53,55 € HT),
 - soit un montant total annuel de : 52 281,00 € HT,
- pour le lot 2, avec l'association EMERAUDE ID pour les composteurs en bois au prix de :
 - 39,41 € HT pour les 300 litres (2016 : 39,62 € HT),
 - 50,24 € HT pour les 600 litres (2016 : 49,94 € HT),
 - soit un montant total annuel de : 69 945,00 € HT,
- pour le lot 3, avec l'association EMERAUDE ID pour les aérateurs de compost au prix de :
 - 12,34 € HT l'unité (2016 : 12,34 € HT),
 - soit un montant total annuel de : 6 170 € HT,
- pour le lot 4, avec la société QUADRIA pour les bioeaux au prix de :
 - 2,31 € HT l'unité (2016 : 2,15 € HT),
 - soit un montant total annuel de : 5 775 € HT.

10. Plan de financement du projet OrganiCité®

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'autoriser le Président à compléter la délibération n° 2016.853 en :

- accordant une subvention de 1 600 € à la commune de Pontaumur et une subvention de 5 500 € à la commune de Murol,
- modifiant le dossier de financement Leader pour la communauté de communes du Pays de Saint-Eloy en sollicitant une subvention à hauteur de 80 % du coût total du projet.

11. Convention Parc naturel régional du Livradois Forez, collectivités adhérentes et VALTOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver le projet de convention établi entre le VALTOM, ses collectivités adhérentes et le Parc naturel régional du Livradois Forez, d'autoriser le Président du VALTOM à signer ladite convention, et à effectuer toutes les demandes d'aides financières susceptibles d'être obtenues (Leader, ADEME, EcoDDS...).

Finances

12. Renégociation de deux emprunts transférés

Le comité syndical décide, à l'unanimité, de valider le réaménagement de deux prêts auprès de la Banque Populaire du Massif Central.

13. Budget 2016 : décision modificative n°2

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver la décision modificative n°2 de 2016.

Traitement-transport

14. Convention d'exploitation pour le centre de transfert de déchets ménagers et assimilés de RIOM

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver la nouvelle convention établie entre le SBA et le VALTOM pour l'exploitation et l'entretien du centre de transfert de déchets ménagers de Riom et le transport des déchets depuis ce poste de transfert et d'autoriser le Président à signer cette convention.

15. Protocole transactionnel EGC GALOPIN

Le comité syndical décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement du litige en validant le projet de protocole transactionnel et d'autoriser le Président à signer ce protocole.